

# CONDITIONS PARTICULIERES

## FREEPAY

### Article 1. Objet

1. Les présentes conditions particulières ont pour objet de définir les termes et conditions de la mise à disposition au Client de la solution FREEPAY, et viennent en complément des conditions générales SSP ADTECH LIMITED. L'acceptation des présentes vaut également acceptation des CGS.

2. La résiliation des CGS entraîne la résiliation des conditions particulières.

### Article 2. Définitions

- « back-office » : désigne le compte du Client ;
- « chargeback » : désigne une demande de remboursement de la banque émettrice du consommateur en cas d'opposition d'un paiement réalisé par le consommateur suite à une transaction frauduleuse faite par ce dernier ou au nom de ce dernier ;
- « payout » : paiement par SSP ADTECH LIMITED de l'ensemble des sommes dues au Client à date ;
- « pénalités » : désigne les sommes de toute nature, telles que les amendes, pouvant être réclamées par SSP ADTECH LIMITED ou par un tiers au titre des transactions réalisées sur le site du Client ou dans le cadre de ses activités ;
- « prestataire de services de paiement » : désigne le prestataire de services de paiement choisi par SSP ADTECH LIMITED à l'acceptation des présentes ;
- « remboursement » : désigne la demande de remboursement effectuée par un consommateur après la réalisation de la transaction ;
- « rolling réserve » : somme d'argent du Client conservée par SSP ADTECH LIMITED à titre de garantie ;
- « services FREEPAY » désigne les services offerts par la solution FREEPAY et mis à la disposition du Client par SSP ADTECH LIMITED dans le cadre des présentes ;
- « solution FREEPAY » : désigne la solution technique d'FREEPAY décrite à l'annexe « description de la solution » ;
- « transaction » : désigne l'achat par le consommateur ou l'utilisateur de biens ou services sur le site du Client.

### Article 3. Description de la solution FREEPAY

3. La solution FREEPAY est décrite en annexe « description de la solution ».

### Article 4. Obligations d'SSP ADTECH LIMITED

4. SSP ADTECH LIMITED met à disposition du Client sa solution FREEPAY permettant la réalisation de transaction d'achat de biens ou de services proposés sur le site du Client par carte bancaire par les utilisateurs ou consommateurs.

5. SSP ADTECH LIMITED s'efforce d'offrir au Client la meilleure disponibilité de son service. Cette garantie ne saurait s'entendre d'une garantie absolue, en termes de disponibilité ou de performance, compte tenu de la structure du réseau Internet et ses spécificités liées au service sur Internet.

6. Le service FREEPAY est accessible 24h/24 et 7/7 jours, sauf cas de force majeure ou difficultés techniques, informatiques, ou des difficultés liées aux communications électroniques, indépendantes de la volonté d'SSP ADTECH LIMITED.

7. Par dérogation à l'alinéa précédent, SSP ADTECH LIMITED pourra interrompre la mise à disposition pour des raisons de maintenance.

8. Dans le cas où SSP ADTECH LIMITED serait amenée à prendre des mesures de sauvegarde ou de correction de son service, SSP ADTECH LIMITED s'efforcera d'informer le Client avant la date prévue pour ces mesures par tous moyens.

9. SSP ADTECH LIMITED prend toutes les précautions utiles qu'elles soient physiques, logiques, administratives ou organisationnelles, au regard de la nature des données qu'elle traite et des risques présentés par les différents traitements, pour préserver la sécurité des données et, empêcher qu'elles soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès.

10. Parmi ces mesures figurent notamment l'encryptage automatique des données bancaires.

**11. CONFIDENTIALITE. LORSQUE LE CONSOMMATEUR PASSE UNE PREMIERE COMMANDE ET REGLE LE PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE, LES DONNEES BANCAIRES SONT AUTOMATIQUEMENT CRYPTÉES SUR L'ORDINATEUR DU CONSOMMATEUR AVANT D'ÊTRE ENVOYÉES CRYPTÉES AU PRESTATAIRE DE SERVICES DE PAIEMENT QUI PROCÈDE À LA TRANSACTION. SSP ADTECH LIMITED NE DISPOSE JAMAIS DES DONNEES BANCAIRES DU CONSOMMATEUR.**

### Article 5. Obligations du Client

12. Le Client s'engage à :

- intégrer la solution FREEPAY ;
- adapter éventuellement son parcours utilisateur et ses informations contractuelles selon les préconisations d'SSP ADTECH LIMITED ;
- respecter les obligations techniques visées en annexe ;
- communiquer à SSP ADTECH LIMITED les données consommateurs ;
- utiliser les services FREEPAY pour les produits et services proposés sur son propre site ;
- ne pas redistribuer la solution FREEPAY ;
- ne pas modifier l'adresse de livraison après que la transaction ait été acceptée.
- n'utiliser la solution FREEPAY que pour une vente faite en ligne.
- ne pas accepter les remboursements faits avec un autre mode de paiement que celui utilisé pour la réalisation de la transaction.
- ne pas avoir une quantité de remboursement trop élevée.

13. Le Client s'engage à ne pas utiliser les services FREEPAY pour :

- faciliter le paiement de produits ou services vendus par des sites tiers ;

- des produits et services violant les lois et règlements applicables ;
- la vente de produit ou service dont la livraison aurait lieu plus de 6 mois après la transaction.

14. En cas de non transmission des données utilisateurs, visiteurs et consommateurs par le Client à SSP ADTECH LIMITED, SSP ADTECH LIMITED pourra suspendre les paiements revenant au Client jusqu'à obtention de la transmission complète des données.

15. Le Client doit conserver une copie des données relatives aux transactions pendant deux ans.

16. Ces copies doivent comprendre notamment :

- les détails d'envoi ;
- les factures ;
- tous les contacts passés avec l'utilisateur ou le consommateur.

17. Le Client s'engage à coopérer pleinement à toute enquête et à communiquer à première demande et sans délai à SSP ADTECH LIMITED toutes les informations et données relatives aux transactions que ce dernier pourrait demander.

18. Le Client fera également son affaire personnelle de toute revendication, réclamation et autre d'un consommateur au regard de la réalisation de la transaction et du contrat de vente afin qu'SSP ADTECH LIMITED ne soit pas inquiétée.

19. **Réclamations.** Le Client s'engage à mettre en place un service de réclamation consommateur de qualité.

20. **Confirmation.** Le Client s'engage à accuser réception de la commande du consommateur par l'envoi, sans délai, d'un courrier électronique.

21. Le Client sera en charge d'assurer le suivi de la commande, il s'engage à préciser dans son courrier électronique de confirmation :

- les coordonnées de son service consommateur ;
- les modalités du droit de rétraction et ce conformément à la législation ;
- les modalités de retours et remboursement ;
- ses conditions générales de vente établies conformément à la législation applicable.

22. **Script d'information.** Le Client s'engage à insérer au sein de son mél standard de confirmation d'achat le script d'information à destination du consommateur sur les services SSP ADTECH LIMITED qu'SSP ADTECH LIMITED lui fournira.

#### **Article 6. Implémentation**

23. SSP ADTECH LIMITED met en place la solution FREEPAY en lien avec le site du Client afin qu'au moment du paiement, l'utilisateur ou le consommateur soit redirigé sur les pages sécurisées hébergées par SSP ADTECH LIMITED.

24. SSP ADTECH LIMITED pourra adapter les pages de paiement afin qu'elles soient adaptées au site du Client.

25. **Recette.** L'utilisation du service FREEPAY par les consommateurs du Client vaut recette des services par le Client.

#### **Article 7. Compte Client**

26. Lorsque le Client souscrit au service FREEPAY, il est redirigé vers une URL lui permettant de se créer un compte afin d'accéder à son back-office.

27. Le back-office permet au Client d'accéder :

- aux détails des commandes passées par les consommateurs sur son site internet ;
- à une interface de contact et d'aide en ligne ;
- à ses détails et informations personnelles ;
- au montant de la rolling réserve en cours ;
- au montant du payout disponible.

#### **Article 8. Changement**

28. SSP ADTECH LIMITED pourra à tout moment modifier sa solution, son interface et/ou les fonctionnalités et les caractéristiques de sa solution afin de fournir au Client une nouvelle version de la solution FREEPAY.

#### **Article 9. Sécurité**

29. Le Client s'interdit de capturer, enregistrer et / ou faire remplir par le consommateur un numéro de carte bancaire, toutes les données bancaires doivent être transmises via les pages sécurisées.

30. De même le Client s'interdit d'utiliser la saisie écran ou d'autres technologies de copie pour saisir les données bancaires des consommateurs sur les pages de paiement.

31. Si SSP ADTECH LIMITED a des raisons de croire que le Client copie, capture ou intercepte des données bancaires, SSP ADTECH LIMITED a le droit de suspendre le traitement des transactions et le règlement des payouts.

#### **Article 10. Responsabilité**

32. Le Client s'engage à utiliser les services FREEPAY sous sa responsabilité exclusive.

33. Le Client est seul responsable :

- de l'installation, l'entretien, la maintenance, la sécurité et le fonctionnement de l'équipement et des logiciels nécessaires pour se connecter aux services SSP ADTECH LIMITED ;
- d'assurer l'intégration correcte et l'utilisation de la solution FREEPAY dans ses propres systèmes en conformité avec les instructions d'installation et d'utilisation et les éventuelles mises à jour fournies par SSP ADTECH LIMITED.

34. Les parties s'accordent sur le fait qu'SSP ADTECH LIMITED, facilite les transactions réalisées sur le site du Client en mettant à disposition sa solution. SSP ADTECH LIMITED n'est pas prestataire de services de paiement.

35. SSP ADTECH LIMITED n'est pas le vendeur des produits et services. En conséquence, pour la vente des produits et service, un contrat de vente est formé uniquement entre le consommateur et le Client.

36. SSP ADTECH LIMITED n'est pas partie à un tel contrat et n'assume aucune responsabilité ayant pour origine un tel contrat ou découlant de ce contrat de vente.

37. Le Client est responsable des ventes de produits et services et des réclamations ou tout autre problème survenant ou lié au contrat de vente entre lui et le consommateur.

38. Le Client reconnaît être tenu à une obligation de résultat envers le consommateur.

39. En aucun cas la responsabilité d'SSP ADTECH LIMITED ne pourra être engagée concernant les engagements que le Client aura pris avec le consommateur.

#### **Article 11. Garantie**

40. Le Client garantit SSP ADTECH LIMITED contre toutes actions, réclamations, revendications, oppositions, pénalités ou amendes de la part d'un consommateur ou d'un tiers, ayant pour origine :

- la réalisation des transactions ;
- le contrat de vente passé entre le Client et le consommateur ;
- le manquement ou la violation par le Client de ses obligations légales.

41. Le Client s'engage à indemniser SSP ADTECH LIMITED de toutes les amendes ou pénalités payées du fait du non-respect des présentes conditions par le Client.

42. Les indemnisations et frais de toute nature supportés par SSP ADTECH LIMITED pour assurer sa défense, y compris les frais de conseil, ainsi que tous les dommages et intérêts, amendes ou pénalités éventuellement prononcés contre elle, seront pris en charge par le Client.

#### **Article 12. Dispositions financières**

43. Les modalités financières sont définies à l'annexe « conditions financières ».

## ANNEXE 1 – DESCRIPTION DE LA SOLUTION

44. SSP ADTECH LIMITED met à la disposition du Client son service de paiement FREEPAY, permettant au Client d'encaisser les paiements réalisés par carte bancaire sur son site internet. SSP ADTECH LIMITED agit comme tiers à la vente entre le Client et ses consommateurs : son rôle est de gérer les flux financiers issus d'achats réalisés sur Internet par carte bancaire entre le client et ses consommateurs.

## ANNEXE 2 – CONDITIONS TECHNIQUES

### 1. Mise à disposition de la solution FREEPAY

45. Pour sécuriser et opérer les paiements, SSP ADTECH LIMITED fait appel à un prestataire de services de paiement.

46. SSP ADTECH LIMITED se réserve le droit de faire choix d'un autre prestataire, ce que le Client accepte dès à présent.

47. Le Client dispose d'un backoffice où il peut suivre les transactions réalisées via FREEPAY, effectuer des remboursements ou demander des payout. Il peut également contacter SSP ADTECH LIMITED à l'adresse [support@SSPAdtech Limited.com](mailto:support@SSPAdtechLimited.com) pour demander la documentation technique de la solution si besoin.

### 2. Accès aux données

48. Afin de permettre le fonctionnement des services FREEPAY, SSP ADTECH LIMITED devra avoir accès aux données suivantes :

- les nom et prénom ;
- adresse physique pour les ventes de produits ou services nécessitant une livraison ;
- adresse électronique ;
- données relatives aux commandes (numéro de commande, détails des produits commandés, etc.) ;
- données relatives au suivi de la relation commerciale (commentaire des utilisateurs, retour des produits, etc.) ;
- données de connexion (date, heure, adresse internet, protocole de l'ordinateur du visiteur, page consultée, etc.) ;
- le numéro de téléphone du consommateur ou tout autre données, nécessaires à la sécurisation du paiement, exigées par SSP ADTECH LIMITED.

### 3. Changement de logiciel

49. SSP ADTECH LIMITED pourra faire évoluer les services FREEPAY afin de fournir au Client une nouvelle version de ces derniers et/ou de changer les fonctionnalités et les caractéristiques des services FREEPAY.

### 4. Moyen de paiement

50. Les paiements pourront se faire par toute carte bancaire (Visa, MasterCard, American express...) et en euros.

51. SSP ADTECH LIMITED mettra raisonnablement en œuvre tous ses efforts pour prévenir le Client par avance de toute modification ou annulation des moyens de paiement.

52. Le Client est informé qu'une demande de paiement qui reçoit le statut « autorisé » (ou une formulation similaire) peut toutefois être bloquée ou faire l'objet d'un chargeback par la banque émettrice du consommateur.

### 5. Contrôle de la fraude

53. SSP ADTECH LIMITED prend les mesures nécessaires à la sécurisation des données traitées par les services FREEPAY et dispose notamment d'un système :

- de vérification d'adresse IP à caractère frauduleuse,
- de contrôle du nombre de requête par seconde,
- de vérification d'user agent afin d'exclure les robots,
- de limitation du nombre de tentative sur le formulaire de paiement.

54. Néanmoins les outils mis en place ne peuvent garantir l'absence de transactions frauduleuses ou de chargeback.

55. Pour certains modes de paiement, les transactions peuvent être annulées par le consommateur après avoir été autorisée.

### 6. Capture

56. Pour certains moyens de paiement, il est possible de demander l'autorisation du paiement (pour vérifier si l'utilisateur a effectivement un compte qui peut être facturé pour le montant du paiement) sans capturer immédiatement l'opération.

57. SSP ADTECH LIMITED valide la commande du consommateur et la transmet au Client, au moment de sa capture. SSP ADTECH LIMITED se réserve le droit de débiter effectivement la carte bancaire du consommateur ultérieurement et à sa discrétion.

### 7. Rolling réserve

58. Afin de garantir le paiement par le Client des sommes dues au titre des Chargebacks et remboursements et des éventuelles amendes dues par le Client, SSP ADTECH LIMITED conservera une partie du montant des transactions du Client sur un compte dédié, la Rolling réserve.

59. La Rolling réserve ne pourra être récupérée par le Client que 3 mois après la résiliation du Contrat.

### 8. Payout

60. SSP ADTECH LIMITED réglera au Client le montant du Payout dû par SSP ADTECH LIMITED au Client à la date à laquelle le Client effectuera sa demande de Payout depuis son back-office.

### 9. Chargebacks et remboursement

61. **Remboursements.** En cas de demande de remboursement le montant correspondant au remboursement sera déduit des sommes devant être reversées au Client.

62. En cas de demande de remboursement par un consommateur suite à une transaction, le Client doit

effectuer le remboursement en utilisant le même mode de paiement que celui utilisé pour la transaction.

63. Les remboursements restent à la charge du Client même après que le présent contrat ait pris fin.

**64. Chargebacks.** SSP ADTECH LIMITED se réserve le droit de suspendre les services FREEPAY si les niveaux de chargebacks sont trop élevés pour les transactions réalisées sur le site du Client.

**65. TOUTE ACTION VISANT A AUGMENTER ARTIFICIELLEMENT LES VENTES ET PLUS GENERALEMENT TOUTES ACTIONS VISANT A OBTENIR DES GAINS DE FAÇON INDUE OU ARTIFICIELLE SONT STRICTEMENT INTERDITES ET POURRONT DONNER LIEU A LA RESILIATION DES PRESENTES, SANS PREJUDICE DE TOUT RECOURS QUE POURRA ENGAGER SSP ADTECH LIMITED SUR LE PLAN CIVIL OU PENAL (ESCROQUERIE, ABUS DE CONFIANCE OU ATTEINTE AU SYSTEME DE TRAITEMENT AUTOMATISE DE DONNEES).**

### ANNEXE 3 – CONDITIONS FINANCIERES

66. FREEPAY est une solution proposée gratuitement au Client hormis certains frais qui lui sont refacturés. Ils concernent la gestion et les surcoûts engendrés par :

- un payout
- un remboursement
- un chargeback / des pénalités

67. **Statistiques.** En cas de conflit entre les statistiques des transactions enregistrées par la solution FREEPAY et les statistiques des transactions comptabilisées par le Client, il est expressément convenu entre les parties que les statistiques de SSP ADTECH LIMITED primeront sur celles du Client et seront seules admises à titre de preuve.

68. SSP ADTECH LIMITED comptabilise les transactions, et se réserve le droit de déduire des versements dus au titre des transactions tous les éléments qu'elle considère comme anormaux.

69. SSP ADTECH LIMITED donne accès au Client aux statistiques ainsi établies par ses systèmes de comptabilisation au sein du back-office du Client.

70. Le Client reconnaît que les systèmes de comptabilisation d'SSP ADTECH LIMITED sont conformes aux usages en vigueur.

71. Le Client reconnaît et accepte que les statistiques de versements ainsi établies font foi et font office de données officielles et définitives entre SSP ADTECH LIMITED et le Client.

72. **Payouts.** Seuls les transactions et les sommes effectivement encaissées pour le compte du Client par le prestataire de services de paiement seront reversées au Client sous réserve des éventuelles compensations réalisées au titre des frais de toute nature, des chargebacks, des remboursements, amendes ou des pénalités imputables au Client.

73. **Suivi des payouts.** Le montant du Payout sera accessible depuis le back-office du Client.

74. Le montant du Payout sera donné à titre indicatif, seuls les montants indiqués dans les factures transmises ou mises à disposition par SSP ADTECH LIMITED dans le back-office feront foi entre les parties sous réserve des éventuels frais de toute nature, chargebacks, remboursements, amendes ou pénalités qui pourraient être imputés par la suite au Client.

75. **Mesures prises par SSP ADTECH LIMITED.** En cas de soupçon de fraude, d'activités interdites ou en cas de risques de chargeback, remboursements, amendes ou de pénalités, SSP ADTECH LIMITED pourra prendre toutes mesures de protection qui lui sembleront utiles et Notamment elle pourra :

- suspendre, bloquer, limiter le droit du Client à utiliser les services ;
- suspendre, bloquer, limiter l'accès du Client à son back-office et aux différents services ;

- bloquer le compte du Client chez le prestataire de service de paiement et/ou retenir des fonds sur le solde du Payout et ou la Rolling réserve ;
- suspendre le versement des fonds de manière temporaire ou définitive si la fraude est avérée ;
- constituer une réserve supplémentaire du montant qu'elle estimera nécessaire sur les fonds du compte du Client chez le prestataire de service de paiement et placer ces fonds au sein de la Rolling réserve ;
- suspendre des paiements, dont les fonds seront placés au sein de la Rolling réserve ;
- annuler tout paiement.

76. Ces mesures pourront être maintenues jusqu'à ce que le soupçon de fraude ou le risque soit définitivement passé et qu'SSP ADTECH LIMITED est obtenue de plus amples informations.

77. Le Client est informé qu'en cas de confirmation de fraude ou de chargeback, remboursements, amendes ou pénalités les fonds pourront être conservés de plein droit et définitivement par SSP ADTECH LIMITED, le prestataire de service de paiement ou tout tiers au titre des pénalités subis par ces derniers ou de réparation.

78. En principe SSP ADTECH LIMITED adressera au Client une notification préalable avant de prendre ces mesures mais pourra si cela s'avère nécessaire y recourir sans notification préalable.

79. Le Client reste responsable du paiement de tous frais et tous autres montants encourus du fait de l'utilisation des Services à tout moment nonobstant toutes mesures pouvant être prises par SSP ADTECH LIMITED.

80. Dans ces hypothèses, SSP ADTECH LIMITED se réserve le droit de retenir le Payout ou de ne pas procéder au Payout.

81. **Chargeback / remboursements / pénalités.** Des frais au titres des chargebacks ou des remboursements pourront être facturés au Client pour chaque chargeback, pénalité, amende ou remboursement constaté par SSP ADTECH LIMITED au titre des transactions réalisées sur le site du Client.

82. Dans l'hypothèse où des chargebacks des remboursements, des amendes ou des pénalités seraient imputés à SSP ADTECH LIMITED, ce dernier pourra les déduire de plein droit et automatiquement des sommes revenant au Client.

83. Les parties conviennent que les chargebacks, les remboursements, les amendes ou les pénalités imputés à SSP ADTECH LIMITED au titre des activités du Client pourront faire l'objet d'une compensation de plein droit, sans autres formalités, avec le Payout du au Client au titre des présentes conditions particulières, ce que le Client accepte expressément.

84. Les chargebacks, les demandes de remboursements, les amendes ou les pénalités pouvant intervenir très longtemps après la date de la transaction concernée, le Client s'engage à les payer à SSP ADTECH LIMITED, et ce à première demande de cette dernière.

#### 85. Frais

Opérations	Frais
Commission par transaction	Gratuit

Frais de setup	Gratuit
Frais fixes	Gratuit
Rolling réserve	5% du montant total des transactions TTC sur 90 jours glissants.
Payout	Chaque Payout est facturé 1€ au Client. Ce montant est directement prélevé sur le montant du Payout en question.
Remboursement	Le montant TTC de la transaction (commission de SSP ADTECH LIMITED comprise) est refacturé intégralement au Client + 1%

	du montant de la transaction TTC de frais. Ce montant est directement prélevé sur la Rolling réserve du Client.
Chargeback	Le montant de la transaction TTC (commission de SSP ADTECH LIMITED comprise) est refacturé intégralement au Client + 15€ de frais. Ce montant est directement prélevé sur la Rolling réserve du Client.